



Métropole Aix-Marseille Provence Un territoire hétérogène, une unité à bâtir

La création institutionnelle de la métropole Aix-Marseille Provence (AMP) est prévue au 1^{er} janvier 2016. Ce vaste territoire va fusionner six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et rassemble ainsi en 2012 plus d'1,8 million d'habitants.

Sa croissance démographique s'affaiblit aujourd'hui, après 50 ans de forte évolution.

La métropole AMP enregistre un déficit d'emplois et sa part de cadres progresse mais reste faible par rapport aux autres grandes aires urbaines comparables. La dispersion des emplois sur la métropole engendre toujours plus de déplacements domicile-travail, le plus souvent en véhicules individuels. Enfin, la métropole fait face à un chômage élevé, des jeunes en difficulté et des poches de pauvreté, avec certaines zones plus en difficulté que d'autres. Ces caractéristiques ont tendance à s'accroître ces dernières années. Plus de solidarité, plus de mixité sociale sont autant d'enjeux cruciaux pour cette nouvelle métropole.

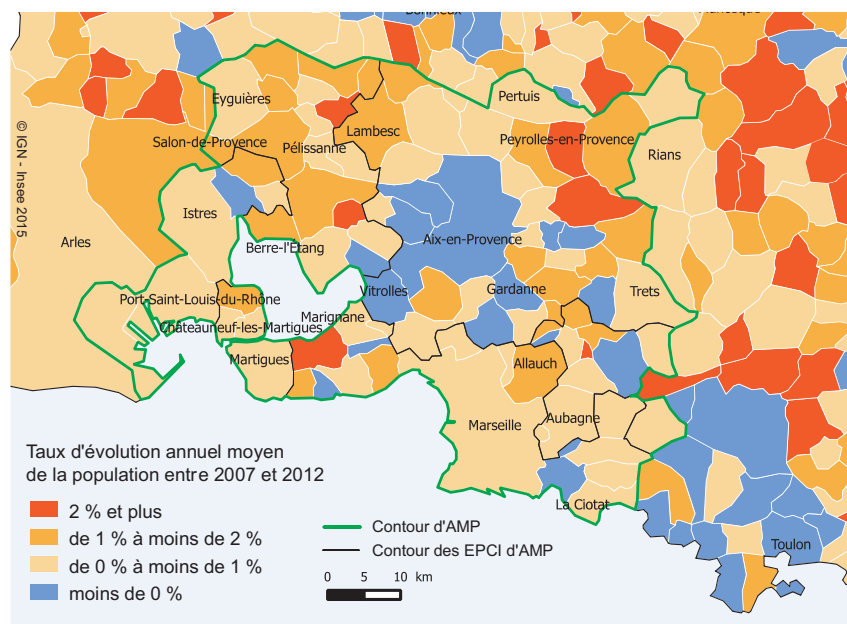
Samuel Ettouati, Insee

La métropole Aix-Marseille Provence (AMP), dont la création institutionnelle est prévue le 1^{er} janvier 2016, s'étend autour de Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence et l'étang de Berre (*encadré*). Elle va fusionner six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2012, 1 841 500 habitants y vivent, soit 93 % de la population du département des Bouches-du-Rhône et 37 % de celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La métropole AMP recouvre largement l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence, territoire au sein duquel les habitants vivent et travaillent.

Le relief de la métropole, entre vaste étang à l'ouest, mer au sud, calanques à l'est et nombreuses collines à la lisière, conditionne fortement sa structure. Par ailleurs, la présence de grands sites portuaires et industriels, essentiels à son économie, impose de fortes contraintes

1 La métropole Aix-Marseille Provence : un espace périurbain en perte de vitesse

Taux d'évolution annuel moyen de la population des communes de la métropole AMP entre 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population 2007-2012

en termes de communication et d'aménagement du territoire. Mais, au-delà de ces contraintes, son paysage varié, allié à un climat clément, lui offrent des avantages comparatifs indéniables d'attractivité touristique et résidentielle.

Aix-Marseille Provence s'étend sur 3 149 km², soit 62 % de la superficie bucco-rhodanienne et 10 % de la superficie régionale. Il s'agit d'une métropole dense, avec 585 hab./km² contre 324 dans le référentiel composé des quatre grandes aires urbaines françaises comparables (*encadré*). En effet, neuf communes sur dix y sont qualifiées d'urbaines, contre moins d'une sur deux dans le référentiel. La commune de Marseille, plus étendue, est néanmoins moins dense que Lyon, Lille, Bordeaux ou Toulouse.

La croissance démographique s'affaiblit

La population de la métropole AMP a augmenté de 60 % entre 1962 et 2012. Bien qu'importante, cette évolution est plus faible que celle de Paca (75 %) ou du référentiel (66 %). Elle masque en outre des disparités au sein du territoire : la population de la communauté urbaine MPM, qui représente 57 % de celle d'AMP, a en effet cru de seulement 23 %, soit un rythme inférieur à celui de tous les autres EPCI de la métropole.

À l'image du reste de la région, la métropole est de moins en moins attractive : l'accroissement annuel de la population ralentit ainsi à + 0,2 % par an sur la période 2007-2012, alors qu'il s'établissait à + 1,2 % de 1999 à 2007 (*figure 1*). Le solde naturel est la seule composante positive de la croissance démographique pour l'ensemble de la métropole sur la période récente.

Un déficit migratoire avec le reste de la région

Dans ses échanges migratoires avec le reste de la France métropolitaine, la métropole AMP perd plus d'habitants qu'elle n'en gagne : sur cinq ans, 143 500 habitants ont quitté le territoire et seuls 131 000 y sont arrivés. Si ce solde migratoire est positif avec le nord du pays, notamment avec l'Île-de-France, la métropole est déficitaire avec le reste de la région Paca et, plus faiblement, avec le sud et l'ouest de la France.

Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les départs sont plus nombreux que les arrivées. À l'inverse de la région Paca dans son ensemble, la métropole et le référentiel perdent des actifs et des retraités et gagnent des jeunes. Aix-Marseille Provence

Territoire de l'étude et référentiel

Six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) vont fusionner pour composer la métropole Aix-Marseille-Provence : Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) Ouest Provence, Communauté d'Agglomération (CA) de Salon-Étang de Berre-Durance, CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, CA du Pays d'Aix, communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) et CA du Pays de Martigues. Elle couvre dans sa totalité l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence.

Pour décrire la métropole AMP, il est utile de la comparer à d'autres territoires. Sont retenues dans le référentiel de comparaison les grandes aires urbaines de 1 100 000 à 2 200 000 habitants, où chaque ville-centre est capitale régionale : Lyon, Toulouse, Lille (partie française) et Bordeaux.

est toutefois moins attractive pour ces derniers que les quatre autres grandes aires urbaines du référentiel. La présence de grands établissements scolaires (grandes écoles, etc.) et d'écoles d'ingénieurs à recrutement national sélectif, notamment à Toulouse ou Lyon, attire mécaniquement des étudiants et explique en partie cette moindre attractivité d'AMP.

Au sein de la métropole, un espace périurbain en perte de vitesse

Les mouvements résidentiels au sein de la métropole sont particulièrement intenses. Les grandes communes, Marseille et Aix-en-Provence en particulier, accueillent toujours de nouveaux habitants mais ceux-ci ne compensent plus les départs. Les communes de plus petite taille enregistrent quant à elles de nombreux mouvements. Ainsi, la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ainsi que celle de Salon-Étang de Berre-Durance bénéficient d'un excédent migratoire, dû essentiellement aux arrivées en provenance de MPM et du Pays d'Aix. Ces échanges reflètent vraisemblablement un parcours résidentiel de familles s'installant dans l'espace

périurbain, moins dense, pour accéder à la propriété ou acquérir de l'espace à un coût moindre. Si la part des maisons parmi les logements ne dépasse pas 40 % dans l'ensemble de la métropole, notamment dans les grandes communes, l'habitat individuel représente 70 % à 90 % des logements dans les communes moins peuplées.

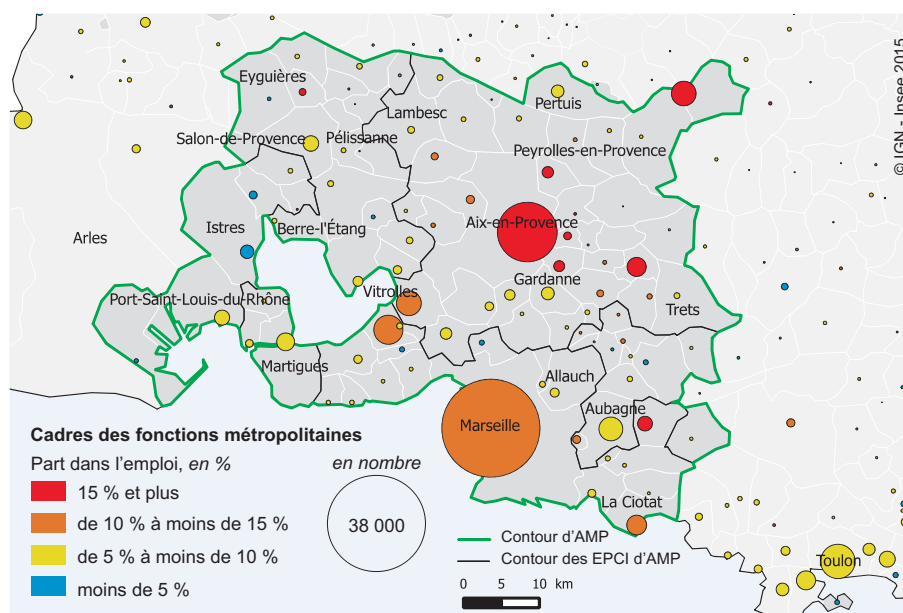
Cette périurbanisation s'observe aussi au-delà du territoire de la métropole, notamment en direction du Var à l'est et du Luberon au nord-ouest. La moitié du déficit migratoire d'AMP avec le reste de la région bénéficie ainsi aux EPCI périphériques. Près de six actifs sur dix s'installant dans ces communes limitrophes continuent en effet de travailler dans la métropole, traduisant une migration résidentielle plus que professionnelle.

Deux millions d'habitants en 2040

Selon les différents scénarios de projection de population, la métropole Aix-Marseille Provence rassemblerait en 2040 entre 1,88 et 2,15 millions d'habitants, soit potentiellement 40 000 à 310 000 habitants supplémentaires. La population n'augmenterait que de 0,1 % à 0,5 % par an jusqu'en 2040, ce rythme de croissance s'affaiblissant avec

2 80 300 emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) dans AMP

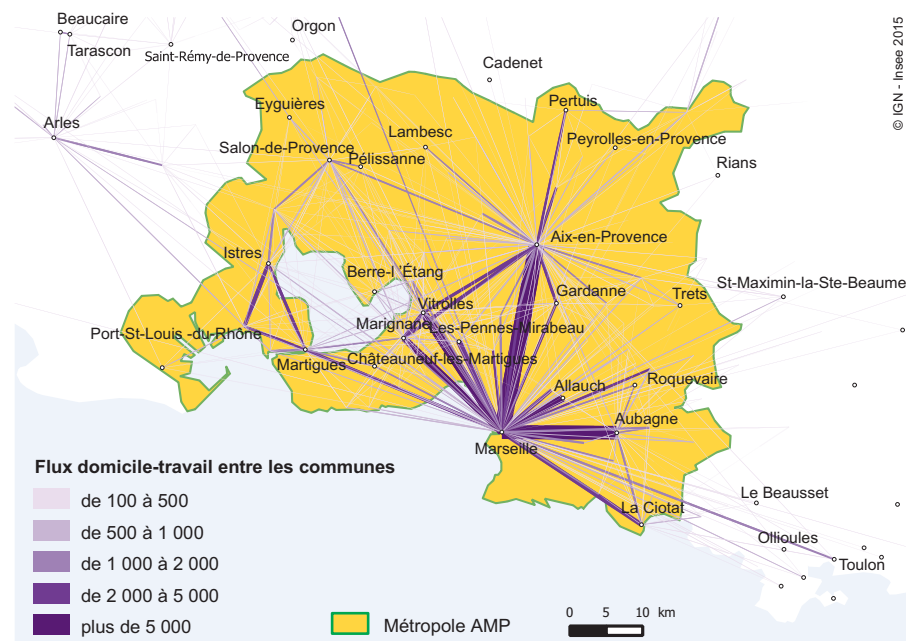
Part de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi par commune de résidence d'AMP en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

3 L'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté de la métropole AMP

Navettes domicile-travail au sein de la métropole AMP en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

le temps. Comme dans le référentiel, un fort renouvellement de la population active est à anticiper, en lien avec le vieillissement de la population. Le nombre des 60 ans ou plus augmenterait en effet de 41 % et celui des 80 ans ou plus doublerait presque. De plus, avec la décohabitation et le vieillissement de la population, la taille des ménages a tendance à se réduire. Le nombre de ménages, et donc de logements, augmenterait ainsi plus vite que par le passé (+ 0,6 % par an entre 2010 et 2040), nécessitant mécaniquement un surcroît de constructions.

Selon ces perspectives et sans accentuation du déficit migratoire, la pression foncière se poursuivrait, plus particulièrement sur les espaces agricoles. Un premier défi pour la métropole consiste donc à rééquilibrer progressivement l'attractivité aujourd'hui hétérogène au sein d'AMP, en maîtrisant l'urbanisation diffuse et consommatrice d'espace.

Un déficit d'emplois

Autre enjeu majeur de la métropole Aix-Marseille Provence : l'emploi. Le taux d'emploi d'AMP en 2012, rapport entre le nombre d'emplois et la population des 15-64 ans, est en effet de seulement 59 %, soit respectivement 2 et 5 points de moins que celui de Paca et du référentiel. Pour atteindre un taux égal à ce dernier, 59 000 emplois devraient être créés dans la métropole.

En 2012, la part de l'emploi industriel dans AMP atteint un niveau historiquement bas : 10,3 %, soit 2,6 points de moins qu'en 1999. Néanmoins, sur la même période et grâce à

son positionnement sectoriel, la désindustrialisation de la métropole reste bien plus faible que celle du référentiel ; la part d'emploi industriel y a en effet diminué de 5,3 points entre 1999 et 2012. Enfin, huit emplois sur dix appartiennent au secteur des services, dans la métropole comme sur le référentiel.

En 2012, la sphère présentielle regroupe 69 % des emplois d'AMP, soit 6 points de plus que dans le référentiel. Il s'agit des emplois de santé et action sociale, éducation-formation, administration publique, distribution et services de proximité. La présence de ce type d'emplois varie fortement au sein de la métropole. Cette part atteint presque 75 % dans MPM et dans la CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. À l'inverse, le SAN Ouest Provence et la communauté d'agglomération du Pays d'Aix enregistrent la part la plus faible (60 %).

Une carence en cadres, pourtant de plus en plus nombreux

Les cadres sont de plus en plus présents dans la métropole AMP. En 2012, ces derniers représentent 17,1 % de la population active de 15 ans ou plus, soit une augmentation de 4,7 points depuis 1999. Pour autant, cette hausse reste inférieure à celle du référentiel (+ 5,6 points), où 19,9 % des salariés sont cadres. Un enjeu pour la métropole consiste donc à attirer ou retenir davantage de cadres, dont le pouvoir d'achat favorise l'emploi présentiel, axe de développement du territoire.

Le bilan est similaire pour les 80 300 emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM). Ces fonctions sont liées aux

prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprises, à la gestion ou à la culture et aux loisirs. Ces services rares et stratégiques, effectués par une main-d'œuvre hautement qualifiée, sont des attributs privilégiés des métropoles et constituent un enjeu crucial de leur attractivité. Or, en 1990, la part des CFM dans l'emploi de la métropole AMP était analogue à celle du référentiel (7,2 % contre 7,9 %) ; aujourd'hui elles divergent de 2,1 points (10,9 % dans AMP contre 13,0 % dans le référentiel) (figure 2). La métropole semble moins bien s'intégrer dans l'économie de la connaissance et des réseaux durant ces 20 dernières années.

L'emploi, inégalement réparti sur le territoire, génère de nombreux flux domicile-travail

Cinq communes de la métropole AMP concentrent 68 % de ses 738 200 emplois : Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Marignane et Vitrolles. Par ailleurs, les communes de Saint-Paul-lès-Durance, Rousset, Gémenos et Fos-sur-Mer enregistrent deux fois plus d'emplois que d'actifs résidents occupés.

Ces concentrations d'emplois génèrent de toujours plus nombreux déplacements domicile-travail : 351 700 en 2012, soit 21 % de plus qu'en 1999 (figure 3). Ainsi, 269 300 actifs résidant sur AMP se déplacent en changeant de commune au sein de ce territoire, 24 700 en sortent pour aller travailler en dehors d'AMP. Et enfin 57 700 actifs entrent sur AMP pour y travailler. Ces derniers flux en particulier progressent fortement (+ 39 % entre 1999 et 2012).

Au sein de la métropole, l'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté avec 13 000 navettes quotidiennes en 2012, suivi de Marseille - Aubagne (11 300) et de Marseille - Vitrolles (6 900). Comme dans les aires urbaines du référentiel, la périurbanisation favorise le recours au « tout automobile » : trois actifs sur quatre utilisent leur voiture ou leur deux roues pour se rendre sur leur lieu de travail, distant de 16 km en moyenne de leur domicile. Et même parmi les 411 000 métropolitains qui travaillent dans leur commune de résidence (soit six actifs sur dix), le recours au véhicule personnel est majoritaire et plus fréquent que dans le référentiel (62 % contre 53 %). Enfin, lorsqu'ils vivent et travaillent dans une commune différente, seuls 9 % des actifs de la métropole utilisent les transports en commun, soit 5 points de moins que dans le référentiel.

Un défi pour Aix-Marseille Provence est de relier efficacement les lieux de vie, de services et d'emploi. Il s'agit en particulier de développer l'usage des transports en

commun, ainsi que les services associés (parking relais, fréquence adaptée, tarification incitative, etc.). Réussir ce défi est important pour ceux qui vivent déjà sur le territoire mais également pour ceux qui décideraient de s'y installer. La qualité de vie (infrastructures, équipements, déplacements, logements) est en effet un levier de compétitivité entre les métropoles pour attirer et retenir les actifs, en particulier les plus mobiles tels les cadres et jeunes diplômés.

Un territoire hétérogène avec de grandes difficultés sociales

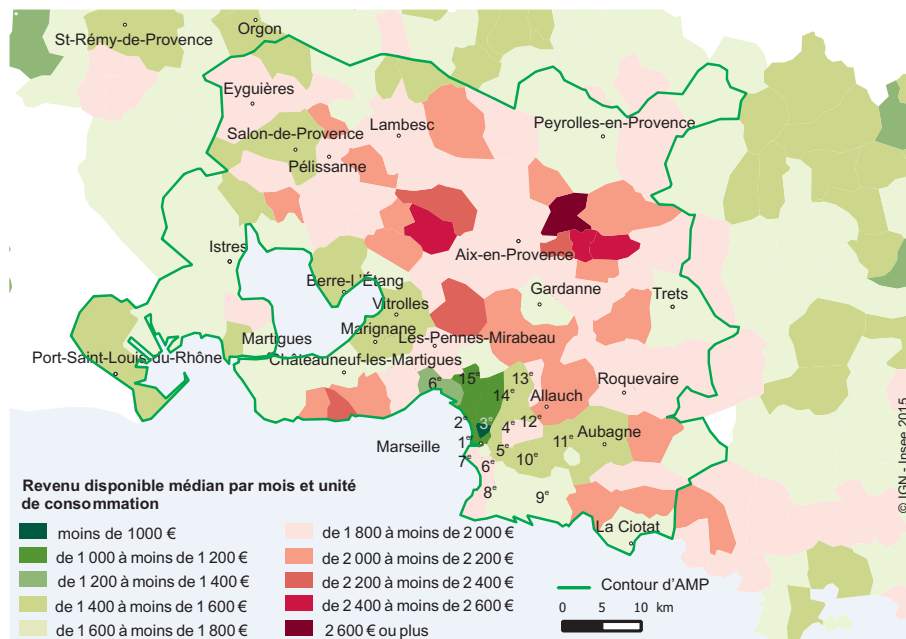
En matière de pauvreté, d'accès au logement et plus largement d'équilibre social, la situation de la métropole Aix-Marseille Provence est préoccupante. Le niveau de chômage y est particulièrement élevé : le taux de chômage (au sens du BIT) varie de 9,7 % pour la zone d'emploi d'Aix-en-Provence à 12,8 % pour celle de Marseille-Aubagne au 1^{er} trimestre 2015. En 2012, plus d'un actif sur cinq est chômeur au sens du recensement de la population dans les quartiers nord et du centre de Marseille, ainsi qu'à Port-de-Bouc et Berre-l'Étang. À l'inverse, dans la CA du pays d'Aix, cette part est 3,3 points plus faible que celle de l'ensemble de la métropole (11,9 % contre 15,2 %). Certaines communes du Pays d'Aix disposent en effet de zones d'activité tertiaires dynamiques offrant de nombreux emplois.

Au-delà des effets conjoncturels, les difficultés sur le marché du travail peuvent s'expliquer également par le nombre élevé de personnes non diplômées : 13,6 % des actifs de 15 ans ou plus d'AMP contre 10,5 % dans le référentiel. La présence de diplômés du supérieur se fait également plus rare : 38,1 % des actifs de 15 ans ou plus ont un diplôme d'enseignement supérieur contre 42,4 % dans le référentiel.

En outre, les jeunes, qui devraient être un atout dans le rayonnement de la métropole, sont en difficulté, plus souvent inactifs ou au chômage et moins diplômés : 16,1 % des 15-29 ans qui ne sont pas étudiants, élèves

4 D'importants écarts de revenus entre les communes d'AMP

Revenu disponible médian par mois et par unité de consommation en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

ou stagiaires, n'ont aucun diplôme (11,6 % sur le référentiel) ; 22,6 % sont au chômage (contre 20,0 %) et surtout 11,8 % sont inactifs (contre 7,4 %). Ces caractéristiques ont tendance à s'accroître ces dernières années.

Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC), c'est-à-dire le revenu après redistribution et impôts, est un indicateur de richesse et mesure la ségrégation sociale. Au sein de la métropole Aix-Marseille Provence, les revenus disponibles les plus bas démontrent l'existence de poches de pauvreté dans certaines communes (figure 4). À l'inverse, dans les communes résidentielles, notamment celles du Pays d'Aix, les revenus disponibles sont significativement plus élevés : le revenu disponible médian par UC sur le Pays d'Aix est 22 % supérieur à celui sur MPM. Par ailleurs, dans les communes du référentiel, ce revenu est 13 % plus important qu'au sein d'AMP.

Dans la métropole, comme ailleurs dans la région, le taux de pauvreté des grandes communes est plus élevé que celui de leur couronne. Le 3^e arrondissement de la ville

de Marseille est le plus pauvre des communes de France métropolitaine (ou arrondissements municipaux de Paris, Lyon et Marseille) : plus d'un habitant sur deux (51,3 %) y vit sous le seuil de pauvreté.

Enfin, 349 100 habitants d'AMP vivent en 2012 dans un foyer allocataire CAF à bas revenu. C'est 6 000 de plus qu'en 2010. La dépendance aux revenus de redistribution (allocations) est plus forte dans AMP que sur le référentiel : la part des allocataires CAF dont les prestations représentent plus de 75 % des revenus, atteint en effet 28 % dans AMP, contre 21 % dans les aires urbaines du référentiel. Les familles monoparentales y sont également plus fréquentes (19 % contre 15 %). Pourtant, malgré ces indices de précarité élevée, la proportion de logements sociaux est quasiment la même (18 % environ).

Plus de solidarité, plus de mixité sociale sont autant d'enjeux cruciaux pour Aix-Marseille Provence, au moment de la création institutionnelle de la métropole le 1^{er} janvier 2016. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : septembre 2015

ISSN : 2274-8199 (imprimée)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee - Mission métropole 2015

Pour en savoir plus

- Site internet www.mouvement-metropole.fr
- Martin M., « 17 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2012 », *Insee Analyses Paca* n° 16, juin 2015
- Adaoust S., « Une approche de fonctionnement interne de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Trois sous-ensembles de communes se détachent », *Insee Flash Paca* n° 6, novembre 2014
- Adaoust S., Pougnaud J., « Métropole Aix-Marseille Provence - Offre foncière économique : 25 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Paca* n° 5, octobre 2014



Insee
Mesurer pour comprendre